

> Téléchargez notre rapport mondial ESG 2023 [wsp.com/rapport-esg](https://wsp.com/rapport-esg)

ANNEXE A :

# Tableaux de données ESG

## Tableau A-1 : performance environnementale<sup>1</sup>

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Énergie	Consommation totale d'énergie au bureau	GJ	607 742	644 505	644 271	302-1
	Gaz naturel	GJ	201 069	194 174	193 374	302-1
	Autres carburants (diesel, kérosène, gaz de pétrole liquéfié)	GJ	4 885	3 623	3 380	302-1
	Électricité	GJ	341 247	377 153	379 669	302-1
	Électricité renouvelable procurée	GJ	279 098	110 044	68 963	302-1
	Pourcentage d'électricité renouvelable procurée	%	82	29	18	302-1
	Chauffage	GJ	56 328	67 371	65 897	302-1
	Climatisation	GJ	4 213	2 184	1 951	302-1
	Carburant de transport	GJ	391 427	410 534	317 131	S.O.
	Intensité énergétique au bureau	kBtu/pi <sup>2</sup> /an	63,1	64,2	65,8	302-3

<sup>1</sup> Comme certains chiffres ont été arrondis, l'addition de ceux-ci peut donner des résultats légèrement différents des totaux indiqués ici. À l'exception de la couverture des systèmes de gestion, les données excluent les acquisitions de 2023.

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Émissions de GES	<b>Émissions de portée 1</b>	<b>tm éq. CO<sub>2</sub></b>	<b>40 097</b>	<b>41 699</b>	<b>36 849</b>	<b>305-1</b>
	Combustion fixe – Gaz naturel	tm éq. CO <sub>2</sub>	10 039	9 791	9 753	305-1
	Combustion fixe – Autres	tm éq. CO <sub>2</sub>	339	250	234	305-1
	Réfrigérants (bâtiments + VE)	tm éq. CO <sub>2</sub>	1 062	1 170	1 197	305-1
	Parc de véhicules (comprend les réfrigérants dans les véhicules)	tm éq. CO <sub>2</sub>	28 656	30 488	25 665	305-1
	<b>Émissions de portée 2 par emplacement</b>	<b>tm éq. CO<sub>2</sub></b>	<b>30 261</b>	<b>32 785</b>	<b>32 693</b>	<b>305-2</b>
	Électricité achetée (bureau + VE)	tm éq. CO <sub>2</sub>	26 580	28 436	28 461	305-2
	Chauffage urbain	tm éq. CO <sub>2</sub>	3 545	4 240	4 147	305-2
	Refroidissement urbain	tm éq. CO <sub>2</sub>	136	109	85	305-2
	<b>Émissions de portée 2 par secteur</b>	<b>tm éq. CO<sub>2</sub></b>	<b>13 750</b>	<b>21 614</b>	<b>26 532</b>	<b>305-2</b>
	Électricité achetée (bureau + VE)	tm éq. CO <sub>2</sub>	10 069	17 542	22 653	305-2
	Chauffage urbain	tm éq. CO <sub>2</sub>	3 545	3 961	3 792	305-2
	Refroidissement urbain	tm éq. CO <sub>2</sub>	136	111	87	305-2

CATÉGORIE	INDICATEUR		UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI	
Émissions de GES	Émissions directes de portée 1 par GES	CO <sub>2</sub>	tm éq. CO <sub>2</sub>	38 056	39 859	34 810	305-1	
		CH <sub>4</sub>	tm éq. CO <sub>2</sub>	14	11	21	305-1	
		N <sub>2</sub> O	tm éq. CO <sub>2</sub>	44	44	97	305-1	
		HFC	tm éq. CO <sub>2</sub>	1 982	1 785	1 921	305-1	
	Émissions indirectes de portée 2 (par secteur) par GES	CO <sub>2</sub>	tm éq. CO <sub>2</sub>	13 696	21 524	26 412	305-2	
		CH <sub>4</sub>	tm éq. CO <sub>2</sub>	8	23	34	305-2	
		N <sub>2</sub> O	tm éq. CO <sub>2</sub>	46	67	86	305-2	
	Émissions de GES	Émissions indirectes de portée 3 totales		t éq. CO <sub>2</sub>	451 575	449 396	416 320	305-3
		Classe 1 – Achat de biens et de services		t éq. CO <sub>2</sub>	313 075	304 303	303 450	305-3
Classe 2 – Biens d'investissement		t éq. CO <sub>2</sub>	32 036	46 453	41 168	305-3		
Classe 3 – Activités relatives aux combustibles et à l'énergie		t éq. CO <sub>2</sub>	15 856	16 314	15 818	305-3		
Classe 4 – Transport et distribution (en amont)		t éq. CO <sub>2</sub>	Inclus dans la portée 3 – Classes 1 et 2			305-3		
Classe 5 – Production de déchets dans le cadre des activités		t éq. CO <sub>2</sub>	616	828	1 276	305-3		
Classe 6 – Voyages d'affaires		t éq. CO <sub>2</sub>	47 048	37 374	27 291	305-3		
Classe 7 – Déplacements des employés		t éq. CO <sub>2</sub>	42 945	44 123	27 317	305-3		
Classe 8 – Actifs loués (en amont)		t éq. CO <sub>2</sub>	Inclus dans les portées 1 et 2			305-3		

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Émissions de GES	<b>Total brut des émissions de GES (portée 1, portée 2 – par secteur – et portée 3)</b>	t éq. CO <sub>2</sub>	505 422	512 708	479 701	S.O.
	Compensations de carbone	t éq. CO <sub>2</sub>	0	25 623	23 576	S.O.
	<b>Total net des émissions de GES (portée 1, portée 2 – par secteur – et portée 3 moins les compensations de carbone)</b>	t éq. CO <sub>2</sub>	505 422	487 085	456 125	S.O.
	Émissions provenant des transports (portée 1 – Combustion mobile et portée 3 – Voyages d'affaires y compris les réfrigérants)	t éq. CO <sub>2</sub>	75 704	67 862	52 957	S.O.
	Intensité des émissions de GES	t éq. CO <sub>2</sub> /ETP/an	7,7	7,4	8,2	305-4
Eau	Volume total d'eau prélevé (fournisseurs tiers)	m <sup>3</sup>	297 325	342 694	454 232	303-3
	Volume total d'eau prélevé dans des zones où les risques liés à l'eau sont élevés ou extrêmement élevés	m <sup>3</sup>	103 235	-	-	303-3
	Pourcentage du volume d'eau prélevé dans des zones où les risques liés à l'eau sont élevés ou extrêmement élevés	%	35	-	-	303-3
Déchets	<b>Total de déchets non dangereux</b>	Tonnes	1 505	1 866	3 148	306-3
	Sites d'enfouissement	Tonnes	1 064	1 505	2 113	306-5
	Recyclage	Tonnes	355	322	747	306-4
	Compost	Tonnes	1	18	34	306-4
	Incinération (avec et sans valorisation énergétique)	Tonnes	85	21	252	306-5
	Taux de réacheminement	%	24	18	25	306-4
	<b>Total de déchets spéciaux</b>	Tonnes	139	8	12	S.O.
	Déchets électroniques	Tonnes	139	-	-	306-4
	Déchets dangereux ou spéciaux	Tonnes	0	8	12	306-3
Couverture des systèmes de gestion <sup>2</sup>	Système de management environnemental 14001	%	53	50	54	S.O.
	Système de gestion de la qualité (SGQ) 9001	%	80	80	90	S.O.
	Système de gestion en santé et sécurité	%	77	84	87	S.O.

<sup>2</sup> Inclut les acquisitions de 2023.

## Méthodes de calcul utilisées

### COLLECTE DE DONNÉES

L'année de divulgation de nos données sur la consommation de ressources et l'inventaire de nos émissions de GES s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. La plupart de nos sources de données sont collectées de manière à s'aligner avec cette période qui correspond à l'année civile et à l'exercice financier de WSP. Toutefois, afin de communiquer les données à temps pour la publication du rapport mondial ESG 2023, les données de certaines ressources (comme les installations de WSP) ont été collectées d'octobre 2022 à septembre 2023. Nous procédons ainsi pour éviter de devoir estimer les données d'un trimestre de l'année. Les acquisitions achevées en 2023 sont exclues, mais seront incluses dans l'inventaire des émissions de GES de 2024.

### ÉNERGIE

WSP a recueilli les données sur la consommation d'énergie de ses installations. Elle n'a pas vendu d'énergie en 2023. L'information sur la consommation d'énergie a été convertie en GJ et en kWh à l'aide des facteurs de conversion mentionnés dans l'annexe 2 du *Climate Leaders Design Principles* de l'Environment Protection Agency (EPA) ainsi que dans le document intitulé *Energy Star Portfolio Manager Technical Reference: Thermal Energy Conversions*. Lorsque les données sur la consommation réelle d'électricité et de gaz naturel n'étaient pas disponibles, elles ont été estimées à l'aide des moyennes du secteur d'activité correspondant et tirées de la Base de données nationale sur la consommation d'énergie (BNCÉ) de Ressources naturelles Canada pour les provinces canadiennes, et de l'enquête sur la consommation d'énergie des immeubles du secteur commercial de l'Energy Information Administration des États-Unis (Commercial Buildings Energy Consumption Survey - CBECS) pour toutes les autres régions au prorata de la superficie des bureaux.

### ÉMISSIONS DE GES

WSP s'est fondée sur le Protocole des GES du World Business Council for Sustainable Development et du World Resources Institute pour développer son inventaire de GES. Elle utilise l'approche de contrôle opérationnel pour dresser son inventaire. Les émissions déclarées comprennent les sept GES (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, HFC, PFC, SF<sub>6</sub> et NF<sub>3</sub>). Pour convertir les données de la consommation d'énergie de la combustion de carburants et des voyages d'affaires en émissions de GES, nous avons utilisé les facteurs d'émission de la base de données eGRID de l'EPA des États-Unis, de l'Agence internationale de l'énergie, du rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, du document de l'EPA intitulé *GHG Emissions Factors Hub* (US EPA EF Hub) et du ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA). WSP ne produit pas d'émissions biogéniques importantes. Les potentiels de réchauffement planétaire utilisés (PRP) pour convertir les émissions en équivalent CO<sub>2</sub> proviennent du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Nous avons recalculé nos émissions de GES de 2018 (année de référence), 2019, 2020, 2021 et 2022 pour refléter les émissions des acquisitions réalisées en 2022, les améliorations de la qualité des données, les corrections de ces dernières et les changements effectués dans nos méthodes de calcul.

Ces changements comprennent entre autres :

- L'intégration des émissions de GES de la division E&I de Wood et des autres entreprises acquises en 2022. Dans certains cas, nous avons accès aux données réelles sur leurs émissions de GES ou aux données sources des acquisitions. Lorsque ce n'est pas le cas ou que les données sont incomplètes, nous effectuons l'estimation des émissions jusqu'à l'année de référence grâce aux méthodologies reconnues.
- Le recalcul de nos émissions de GES remontant jusqu'en 2018 grâce aux PRP tirés du cinquième rapport d'évaluation du GIEC.
- L'intégration des données fournies par nos fournisseurs sur leurs émissions de GES remontant jusqu'en 2018.
- L'amélioration de l'exhaustivité des données concernant l'achat de biens et de services ainsi que les biens d'investissement.
- La mise à jour du facteur de rajustement pour inflation des catégories d'achat de biens et de services et de biens d'investissement. Au lieu de nous servir d'un facteur général d'inflation pour toutes les catégories, nous utilisons maintenant un facteur spécifique d'inflation pour chaque catégorie et pour chaque année.
- L'intégration des émissions liées à l'hébergement hôtelier générées depuis 2018.
- L'intégration des données en lien avec la classe de vol.
- La mise à jour des émissions concernant les activités utilisant du carburant et de l'énergie (par secteur).
- L'intégration des émissions du puits au réservoir pour les voyages d'affaires.
- La garantie que les installations qui ont déclaré des émissions de portée 1 et 2 en 2023, l'ont également fait depuis 2018.

Nos émissions de GES recalculées pour l'année de référence (2018) en t éq. CO<sub>2</sub> sont les suivantes : Portée 1 – 43 213; Portée 2 (par secteur) – 49 409; Portée 3 – 548 654.

Les émissions par secteur tiennent compte de l'achat de certificats d'énergie renouvelable ainsi que de l'utilisation de facteurs de mélange résiduels pour les activités européennes de l'entreprise afin de mieux refléter l'intensité des émissions de ces réseaux une fois que l'énergie verte achetée par d'autres est comptabilisée. Les émissions par emplacement de WSP ont été calculées à l'aide du facteur moyen correspondant au réseau électrique de chaque région ou sous-région.

### CONSOMMATION D'EAU

Peu de données existent pour les bureaux locatifs. Nous avons donc révisé notre méthode afin d'adopter une approche axée sur l'intensité pour tous les bureaux. La consommation a été estimée au prorata de la superficie selon l'utilisation moyenne au Canada, puis abaissée en fonction du taux d'occupation en 2023, d'après les données du rapport d'analyse 2012 *Water Benchmarking Pilot Report; Performance of the Canadian Office Sector* de REALpac. Grâce aux outils Aqueduct du World Resources Institute (WRI), nous avons déterminé quels bureaux sont dans des zones de stress hydrique élevé/extrêmement élevé.

### PRODUCTION DE DÉCHETS

En 2023, l'information détaillée provenait du Royaume-Uni et les données sur l'élimination de déchets occasionnels et électroniques, de nos bureaux américains. Sauf dans ces cas, les paramètres de poids ont été calculés en fonction des intensités de production de déchets (kg/pi<sup>2</sup>) grâce aux données réelles des années précédentes. Pour chaque année, le poids total a été divisé par la superficie totale en pi<sup>2</sup>. Pour calculer l'intensité de la production de déchets, nous avons fait la moyenne des intensités de chaque méthode d'élimination employée de 2018 à 2022, puis multiplié le résultat par le taux d'occupation en 2023. Grâce aux données sur les déchets électroniques recueillies aux États-Unis et au Royaume-Uni, nous avons extrapolé les intensités pour les autres régions. Ces estimations ne tiennent pas compte des laboratoires consacrés aux essais de matériaux, la majorité d'entre eux découlant des acquisitions de Golder et de la division E & I de Wood. Nous comptons évaluer les déchets que ces installations génèrent et inclure les données dans nos rapports futurs.

## Tableau A-2 : Performance sociale et de gouvernance<sup>3,4</sup>

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Employés	Employés en équivalent temps plein (ETP)	Chiffres	63 676	63 498	53 508	2-7
	Employés permanents à temps plein	Chiffres	57 267	50 024	48 648	2-7
	Hommes	Chiffres	38 820	34 076	33 527	2-7
	Femmes	Chiffres	18 447	15 948	15 121	2-7
	Employés permanents à temps partiel	Chiffres	4 675	5 055	3 280	2-7
	Hommes	Chiffres	2 371	2 900	1 564	2-7
	Femmes	Chiffres	2 304	2 155	1 716	2-7
	Employés temporaires	Chiffres	3 016	3 594	3 405	2-7
	Hommes	Chiffres	2 025	2 173	2 249	2-7
	Femmes	Chiffres	991	1 421	1 156	2-7
	Employés permanents par région	Chiffres	61 942	55 079	51 928	2-7
	Canada	Chiffres	11 857	9 719	9 110	2-7
	Amériques	Chiffres	16 772	14 886	14 384	2-7
	EMOIA	Chiffres	23 227	20 486	19 340	2-7
	Asie-Pacifique	Chiffres	10 086	9 988	9 094	2-7

<sup>3</sup> Les chiffres indiqués ici se rapportent aux données du 31 décembre de chaque année. Les chiffres d'employés en équivalent temps plein comprennent les acquisitions effectuées en 2023. Pour tous les autres indicateurs, les données pour 2022 et 2023 excluent les acquisitions effectuées en 2023, puisqu'il a été impossible d'intégrer leurs données à temps pour la production de ce rapport. Les données de 2021 excluent deux petites acquisitions aux États-Unis.

<sup>4</sup> Lorsque les données classées par sexe représentent moins de 100 % des employés, la ventilation en pourcentage disponible s'applique au nombre total d'employés.

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Employés <sup>5,6</sup>	Employés temporaires par région	Chiffres	3 016	3 594	3 405	2-7
	Canada	Chiffres	214	185	368	2-7
	Amériques	Chiffres	1 297	1 907	1 642	2-7
	EMOIA	Chiffres	734	768	849	2-7
	Asie-Pacifique	Chiffres	771	734	546	2-7
	Taux de roulement total	%	20	20	21	401-1
	Taux de départs volontaires	%	15	16	17	401-1
	Employés couverts par une convention collective	%	11	11	13	2-30
	Heures de formation	Heures	1 577 992	1 212 046	1 045 646	404-1
	Heures de formation par ETP	Heures/ETP	26	22	20	404-1
Diversité hommes-femmes	Femmes siégeant au conseil d'administration	%	37,5 <sup>7</sup>	37,5	37,5	405-1
	Femmes dans l'équipe de direction mondiale	%	26	27	23	405-1
	Femmes au sein de nos effectifs	%	33	33	33	405-1

5 Taux de roulement : Les employés provenant des entreprises acquises par WSP qui se joignent ou quittent WSP après la date d'acquisition sont compris dans le total général des nouvelles embauches et des départs volontaires, mais exclus du calcul des pourcentages de nouvelles embauches et de roulement. Les données sur le taux de roulement du personnel ne sont pas disponibles par sexe ou par âge.

6 Le nombre d'heures de formation est établi en fonction du total ETP à la fin de l'année et comprend les chiffres des acquisitions de l'année en cours.

7 Administrateurs en date du 9 mai 2024, à la suite de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires. Au moment de la collecte des données sur la diversité (25 mars 2024), les administrateurs occupaient en fait le rôle de candidats aux postes d'administrateurs. Veuillez consulter la [Circulaire de sollicitation de procurations 2024](#) pour obtenir de plus amples informations.

CATÉGORIE	INDICATEUR	UNITÉ	2023	2022	2021	NORME GRI
Santé et sécurité au travail <sup>8</sup>	Taux d'incidents avec perte de temps	Incidents par 200 000 heures travaillées	0,09	0,10	0,11	S.O.
	Taux total d'incidents enregistrés	Incidents par 200 000 heures travaillées	0,30	0,33	0,27	403-9
	Taux de fréquence de tous les incidents liés au travail enregistrés	Incidents par 200 000 heures travaillées	1,24	1,29	1,14	403-9
	Décès	Chiffres	0	0	0	403-9
Éthique et intégrité <sup>9</sup>	Employés ayant suivi la formation d'intégration sur le Code de conduite					
	Canada	%	99	100	100	205-2
	États-Unis	%	100	100	99	205-2
	Amérique latine et Caraïbes	%	—	100	100	205-2
	EMOIA	%	98	98	100	205-2
	Asie-Pacifique	%	100	100	100	205-2
	<b>Total</b>	<b>%</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>205-2</b>
	Total des employés ayant suivi la formation de rappel sur le Code de conduite					
	Canada	%	100	100	100	205-2
	États-Unis	%	100	99	100	205-2
	Amérique latine et Caraïbes	%	96	100	100	205-2
	EMOIA	%	100	100	100	205-2
	Asie-Pacifique	%	100	99	100	205-2
	<b>Total</b>	<b>%</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>205-2</b>
Satisfaction des clients	Taux de recommandation net (TRN) <sup>10</sup>	Chiffres	46,1	49,5	41	S.O.

<sup>8</sup> Les données excluent les acquisitions de 2023. Louis Berger Services (États-Unis) est également exclue en raison de son désinvestissement. Les données de 2022 ont été mises à jour afin d'inclure les chiffres de la division E&I de Wood, sauf ceux concernant la fréquence de tous les incidents puisque l'entreprise n'a pas fait le suivi de cet indicateur. Il n'existe donc aucune donnée sur « tous les incidents » pour cette période.

<sup>9</sup> Le taux de réussite de la formation d'intégration et de la formation de rappel sur le Code de conduite est déterminé en fonction du nombre d'employés qui se sont vu assigner la formation, sous réserve de certaines exclusions et restrictions. La marge d'erreur quant aux statistiques est évaluée à moins de 3 %. Nous continuerons d'améliorer nos données relatives aux formations à mesure que l'ensemble de WSP passe à un progiciel de gestion intégré complet. En 2023, les données de WSP en Amérique latine et dans les Caraïbes sur la formation d'intégration ont été migrées en raison du passage en 2023 à un nouveau système de gestion de l'apprentissage (SGA). Ces données ne sont donc pas prises en compte dans le taux de réussite mondial de la formation d'intégration de 2023. Pour ce qui est de la performance globale en matière d'intégration pour 2023, on estime que l'omission des données de WSP en Amérique latine et dans les Caraïbes n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats. La formation de rappel exclut certaines acquisitions de 2023, car les employés concernés auraient suivi une formation d'intégration.

<sup>10</sup> Le TRN est une mesure de la probabilité qu'un client fera appel à WSP pour des travaux futurs, évaluée sur une échelle de 1 à 10. Le TRN est calculé en soustrayant le pourcentage de détracteurs (notes de 1 à 6) du pourcentage de promoteurs (notes de 9 ou 10). En 2023, certains pays/sous-régions de WSP ont collecté des données de recommandation qui ont été combinées pour calculer un TRN mondial de 46,1. Sur la base du chiffre d'affaires, environ 92 % de l'entreprise est représentée par le score TRN de 2023. Davantage de pays/sous-régions ont été inclus dans le TRN mondial de 2023 (20 pays/sous-régions ont fourni des données), par rapport à 2022 (17 pays/sous-régions).



ANNEXE C :

# Index SASB

## Tableau C-1 : Services d'ingénierie et de construction

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS
Répercussions environnementales de l'élaboration de projets	Nombre de cas de non-conformité relatifs aux permis, aux normes et aux règlements environnementaux	IF-EN-160a.1	<p>En 2023, l'entreprise n'a signalé aucun incident environnemental grave. Par incident environnemental, WSP entend tout événement imprévu ayant pour conséquence des dommages environnementaux ou une atteinte à l'environnement. WSP définit un incident environnemental grave comme un incident se soldant par une amende de 10 000 \$ US ou plus, ou auquel on attribue le niveau de gravité « élevé » ou « critique ». La définition d'un niveau de gravité élevé est la suivante : un incident environnemental entraînant une conséquence immédiate et importante. Un niveau de gravité critique est quant à lui défini par un incident environnemental catastrophique ou un incident de pollution entraînant des dommages irréversibles, persistants ou des dommages étendus et sur le long terme sur l'environnement.</p> <p>En 2023, nous avons élaboré un Manuel sur le système mondial de management de la SSEQ qui comprend de nouvelles sections sur la gestion environnementale. Ce manuel comprend des conseils à propos de la classification, du signalement et de la gestion d'incidents environnementaux. L'objectif est d'arriver à un processus de signalement des événements environnementaux (incidents, quasi-accidents, observations positives et négatives) plus cohérent et plus clair pour l'ensemble de WSP. Le manuel permettra également de diffuser les leçons apprises et les meilleures pratiques à travers l'entreprise et ainsi favoriser l'amélioration continue.</p>
	Discussion sur les processus visant à évaluer et à gérer les risques environnementaux associés à la conception, la localisation et la construction de projets	IF-EN-160a.2	<p>Nous prenons en considération les risques et les opportunités sur le plan environnemental dès la phase initiale de nos projets et lors des phases de conception, de construction, d'exploitation et de fin de vie. Nous prenons en compte les études environnementales et respectons les exigences relatives aux permis afin d'éviter, de réduire ou d'atténuer les impacts de nos projets sur l'environnement. Dans certains pays, nous avons mis en place des outils pour aider nos gestionnaires de projet à identifier et à gérer les exigences liées aux impacts environnementaux et aux permis, en plus d'offrir des formations sur la sensibilisation à l'environnement et la gestion des risques. Ces formations peuvent porter sur la pollution de l'eau, le bruit et les nuisances, la contamination des sols, les déchets, les substances dangereuses et l'utilisation de véhicules qui peuvent avoir un impact et causer des dommages sur l'environnement ou les espèces et habitats protégés. Pour certains projets, nous préparons un plan de gestion de l'environnement (PGE) ou un document similaire qui relève les principaux risques, contraintes, règlements pertinents et mesures d'atténuation en matière d'environnement. Veuillez consulter notre document <i>Gestion de nos impacts ESG</i> pour en savoir plus.</p>
Intégrité et sécurité des structures	Coûts relatifs de la reprise de travaux en raison de défauts et de problèmes pour la sécurité	IF-EN-250a.1	<p>L'excellence opérationnelle et l'expertise sont deux piliers fondamentaux de WSP. L'entreprise peut être impliquée dans diverses procédures judiciaires dans l'exercice normal de ses activités, incluant des poursuites découlant d'erreurs professionnelles et/ou d'omissions. WSP collabore toujours étroitement avec ses équipes internes de projets, ses conseillers juridiques et ses assureurs pour se défendre contre ces litiges juridiques ou pour les régler. Comme indiqué dans son rapport annuel, WSP souscrit une assurance responsabilité générale et professionnelle afin de gérer les risques liés à ces procédures judiciaires. D'après les conseils et les informations fournis par ses conseillers juridiques ainsi que ses expériences dans la résolution de tels litiges, la direction de l'entreprise considère que WSP possède les dispositions suffisantes pour que l'issue de ces réclamations et litiges n'ait pas d'incidences majeures sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation.</p>
	Montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires associées à des incidents liés à un défaut et à la sécurité	IF-EN-250a.2	

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS																																		
<b>Santé et sécurité des collaborateurs</b>	(1) Taux total d'incidents enregistrés et (2) taux d'accidents mortels pour (a) les employés directs et (b) les employés contractuels	IF-EN-320a.1	<p>En 2023, notre taux mondial total d'incidents enregistrés était de 0,30 pour 200 000 heures travaillées. Ce taux comprend tous les employés directs et les employés contractuels. Il n'inclut pas les sous-traitants ou les consultants (par exemple, les fournisseurs indépendants et les employés de tierces parties) ou les données des entreprises acquises en 2023. De plus, le taux exclut les données de Louis Berger Services (États-Unis), entreprise que nous avons cédée en 2023.</p> <p>Cette même année, aucun décès n'a été rapporté, ce qui répond à nos attentes et témoigne de l'efficacité du programme d'actions vitales mis en place par WSP.</p>																																		
<b>Répercussions sur le cycle de vie des bâtiments et infrastructures</b>	Nombre de (1) projets autorisés certifiés en vertu d'une norme tierce de développement durable à attributs multiples et (2) projets actifs visant à recevoir cette certification	IF-EN-410a.1	<p>WSP détient une expertise touchant divers systèmes d'évaluation et de certification en matière de développement durable, qui contribuent à améliorer et à reconnaître le rendement durable de ses projets. Toutefois, nous n'avons pas mis en place un système mondial cohérent pour faire le suivi des certifications en matière de développement durable. Par conséquent, les données suivantes sont approximatives et sous-représentent probablement le nombre de nos projets qui ont obtenu ou sont en voie d'obtenir une certification en matière de développement durable.</p> <table border="0"> <tr> <td>(1) Nombre de projets réalisés en 2023 qui ont obtenu ou devraient obtenir une certification en matière de développement durable :</td> <td>(2) Nombre de projets en cours à la fin de 2023 qui sont en voie d'obtenir une certification en matière de développement durable :</td> </tr> <tr> <td>148 pour la certification BREEAM</td> <td>321 pour la certification LEED</td> </tr> <tr> <td>48 pour la certification LEED</td> <td>192 pour la certification BEAM Plus</td> </tr> <tr> <td>37 pour la certification BEAM Plus</td> <td>180 pour la certification BREEAM</td> </tr> <tr> <td>11 pour la certification China Green Building Label (CGBL)</td> <td>88 pour la certification Green Star</td> </tr> <tr> <td>10 pour la certification WELL</td> <td>72 pour la certification WELL</td> </tr> <tr> <td>8 pour la certification Fitwel</td> <td>65 pour la certification CGBL</td> </tr> <tr> <td>4 pour la certification Green Star</td> <td>37 pour la certification BOMA</td> </tr> <tr> <td>2 pour la certification TGS</td> <td>28 pour la certification ISCA</td> </tr> <tr> <td>1 pour la certification EEWH</td> <td>27 pour la certification Fitwel</td> </tr> <tr> <td>1 pour la certification ISCA</td> <td>20 pour la certification TGS</td> </tr> <tr> <td>1 pour la certification NABERS</td> <td>15 pour la certification EEWH</td> </tr> <tr> <td>21 pour lesquels nous avons obtenu ou cherchons à obtenir d'autres certifications en matière de développement durable</td> <td>14 pour la certification Envision</td> </tr> <tr> <td></td> <td>13 pour la certification DGNB</td> </tr> <tr> <td></td> <td>11 pour la certification NABERS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>10 pour la certification Green Mark</td> </tr> <tr> <td></td> <td>84 s'appuyant sur d'autres certifications en matière de développement durable</td> </tr> </table>	(1) Nombre de projets réalisés en 2023 qui ont obtenu ou devraient obtenir une certification en matière de développement durable :	(2) Nombre de projets en cours à la fin de 2023 qui sont en voie d'obtenir une certification en matière de développement durable :	148 pour la certification BREEAM	321 pour la certification LEED	48 pour la certification LEED	192 pour la certification BEAM Plus	37 pour la certification BEAM Plus	180 pour la certification BREEAM	11 pour la certification China Green Building Label (CGBL)	88 pour la certification Green Star	10 pour la certification WELL	72 pour la certification WELL	8 pour la certification Fitwel	65 pour la certification CGBL	4 pour la certification Green Star	37 pour la certification BOMA	2 pour la certification TGS	28 pour la certification ISCA	1 pour la certification EEWH	27 pour la certification Fitwel	1 pour la certification ISCA	20 pour la certification TGS	1 pour la certification NABERS	15 pour la certification EEWH	21 pour lesquels nous avons obtenu ou cherchons à obtenir d'autres certifications en matière de développement durable	14 pour la certification Envision		13 pour la certification DGNB		11 pour la certification NABERS		10 pour la certification Green Mark		84 s'appuyant sur d'autres certifications en matière de développement durable
(1) Nombre de projets réalisés en 2023 qui ont obtenu ou devraient obtenir une certification en matière de développement durable :	(2) Nombre de projets en cours à la fin de 2023 qui sont en voie d'obtenir une certification en matière de développement durable :																																				
148 pour la certification BREEAM	321 pour la certification LEED																																				
48 pour la certification LEED	192 pour la certification BEAM Plus																																				
37 pour la certification BEAM Plus	180 pour la certification BREEAM																																				
11 pour la certification China Green Building Label (CGBL)	88 pour la certification Green Star																																				
10 pour la certification WELL	72 pour la certification WELL																																				
8 pour la certification Fitwel	65 pour la certification CGBL																																				
4 pour la certification Green Star	37 pour la certification BOMA																																				
2 pour la certification TGS	28 pour la certification ISCA																																				
1 pour la certification EEWH	27 pour la certification Fitwel																																				
1 pour la certification ISCA	20 pour la certification TGS																																				
1 pour la certification NABERS	15 pour la certification EEWH																																				
21 pour lesquels nous avons obtenu ou cherchons à obtenir d'autres certifications en matière de développement durable	14 pour la certification Envision																																				
	13 pour la certification DGNB																																				
	11 pour la certification NABERS																																				
	10 pour la certification Green Mark																																				
	84 s'appuyant sur d'autres certifications en matière de développement durable																																				
	Discussion sur le processus d'intégration des considérations de rendement énergétique et d'utilisation rationnelle de l'eau en phase opérationnelle dans la planification et la conception du projet	IF-EN-410a.2	<p>WSP adopte une vision globale dans ses projets qui comprend les phases de construction qui s'étendent au-delà de la planification et de la conception. WSP fait participer divers intervenants clés du client (dans la planification, l'ingénierie, la construction, l'exploitation et l'entretien) dans la planification de ses projets. Les employés disposent de la trousse Conçu pour l'avenir<sup>MC</sup> pour intégrer les considérations de rendement énergétique et d'utilisation rationnelle de l'eau dans les projets, en tenant compte des tendances futures des changements climatiques, de l'utilisation des ressources, de la société et des technologies. Pour certains projets, des employés spécialisés qui sont formés pour l'utilisation d'outils d'évaluation en matière de développement durable et qui ont l'expérience des lignes directrices veillent aussi à ce que le rendement énergétique et l'utilisation rationnelle de l'eau soient pris en compte. En tant qu'entreprise diversifiée, WSP possède des experts en énergie, en eau, en développement durable et en résilience qui contribuent à influencer positivement les projets à différents égards (écologie du bâti, infrastructures, rapports de développement durable, connaissances techniques, planification et environnement).</p>																																		

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS
Répercussions climatiques de la combinaison d'activités	Quantité de commandes pour (1) les projets liés aux hydrocarbures et (2) les projets liés à l'énergie renouvelable	IF-EN-410b.1 IF-EN-410b.2	<p>Le travail de WSP dans l'industrie du pétrole et du gaz consiste principalement à fournir des services de soutien environnemental et de transition énergétique, dont l'assainissement, la fermeture de sites, l'obtention de permis environnementaux, la planification de la décarbonation, la capture du carbone et la transition vers des sources de carburant à faibles émissions de carbone. Nous nous attendons à une hausse de la demande pour nos services dans les secteurs minier et du pétrole et du gaz puisque nous accompagnerons les clients de ces industries dans leur transition vers une économie sobre en carbone.</p> <p>Au 31 décembre 2023, la valeur de notre carnet de commandes pour les projets liés à l'énergie renouvelable s'élevait à 260,3 M\$. Ce chiffre comprend tous les travaux d'ingénierie et d'études liés à l'électricité renouvelable (éolienne, solaire, géothermique, hydroélectrique et biomasse) ainsi que les autorisations environnementales. Il exclut les lignes de transmission et les travaux de poste associés à l'électricité renouvelable, tels que les programmes de transmission d'énergie renouvelable <a href="#">Propel NY Energy</a> <sup>(EN)</sup> et <a href="#">Champlain Hudson Power Express</a>, qui constituent une catégorie de services en pleine expansion.</p> <p>Remarque : Les chiffres du carnet de commandes fournis n'ont pas fait l'objet d'un audit. Nous faisons le suivi de notre carnet de commandes dans le cadre de nos systèmes financiers, mais les renseignements sur les projets ne sont pas tous intégrés à l'échelle mondiale.</p>
	Montant des annulations de commandes associées à des projets liés aux hydrocarbures		
	Montant des commandes pour les projets non liés à l'énergie concernant l'atténuation des effets des changements climatiques	IF-EN-410b.3	<p>Au 31 décembre 2023, la valeur de notre carnet de commandes pour les projets non liés à l'énergie concernant l'atténuation des effets des changements climatiques était estimée à environ 20 % du total de notre carnet de commandes, soit 2 827 M\$. Pour arriver à cette estimation, nous avons calculé le pourcentage des produits des activités ordinaires de 2023 de chaque secteur provenant de services non liés à l'énergie concernant l'atténuation des effets des changements climatiques et avons appliqué ce pourcentage au total du carnet de commandes du secteur d'activité concerné. Notre estimation comprend les services suivants : les infrastructures sobres en carbone, les transports en commun, les certifications d'infrastructures durables, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments, la conception de bâtiments écologiques ou durables et l'obtention de certifications pour ces derniers, les projets industriels durables, la planification de la décarbonation, la capture et le stockage du carbone, la fermeture de mines de charbon, l'atténuation des effets des changements climatiques, l'efficacité énergétique, l'écologie et la biodiversité, ainsi que la stratégie à l'égard des facteurs ESG et du développement durable. L'estimation ne tient pas compte des services liés à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience.</p> <p>Remarque : Le pourcentage des produits des activités ordinaires provenant de services non liés à l'énergie concernant l'atténuation des effets des changements climatiques n'a pas fait l'objet d'un audit et est basé sur un sous-ensemble de revenus associés aux ODD déclarés. Nous nous basons sur l'hypothèse que la combinaison de projets dans le carnet de commandes est semblable à la combinaison des produits des activités ordinaires.</p>

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS
Éthique des affaires	(1) Nombre de projets actifs et (2) de commandes dans des pays figurant dans les 20 derniers rangs selon l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International	IF-EN-510a.1	WSP avait une présence négligeable en matière de produits des activités ordinaires ou de commandes dans les pays figurant parmi les 20 derniers de la liste quant à l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International en date du 31 décembre 2023.
	Montant total des pertes financières résultant de poursuites associées à des accusations de (1) corruption et (2) pratiques anticoncurrentielles	IF-EN-510a.2	(1) 0 \$ (2) 0 \$  Les pertes financières divulguées se rapportent à des pertes résultant d'amendes, de pénalités ou de dommages-intérêts à payer en raison d'une poursuite formelle engagée devant un tribunal ou un organe administratif à l'encontre de WSP et en rapport avec des allégations de corruption et de pratiques anticoncurrentielles.
	Description des politiques et des pratiques pour la prévention de la corruption	IF-EN-510a.3	Veillez consulter notre document <a href="#">Gestion de nos impacts ESG</a> .
	Description des politiques et des pratiques pour la prévention du comportement anticoncurrentiel dans les processus d'appels d'offres	IF-EN-510a.3	Veillez consulter notre document <a href="#">Gestion de nos impacts ESG</a> .

MESURE D'ACTIVITÉ	CODE	RÉSULTATS
Nombre de projets actifs	IF-EN-000.A	En date du 31 décembre 2023, nous avons environ 200 000 projets actifs.
Nombre de projets autorisés	IF-EN-000.B	WSP offre des services professionnels de planification, de conception, d'ingénierie, de conseils et de gestion de projet à des clients des secteurs public et privé dans toutes les industries. Alors que WSP participe à de nombreux projets de construction, elle n'offre pas de services de construction en tant que tels et ne peut donc pas faire état de « projets autorisés » tels que définis par le SASB.
Carnet de commandes total	IF-EN-000.C	La valeur de notre carnet de commandes s'élevait à 14,1 milliards de dollars en date du 31 décembre 2023 <sup>11</sup> .

11 Le carnet de commandes représente les produits des activités ordinaires futurs découlant de contrats signés à exécuter. Le carnet de commandes est une mesure financière supplémentaire qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure n'est pas nécessairement comparable aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Tableau C-2 : Services professionnels et commerciaux

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS
Sécurité des données	Description de l'approche permettant d'identifier et de gérer les risques relatifs à la sécurité des données	SV-PS-230a.1	Veillez consulter la section « Sécurité de l'information et confidentialité » du présent rapport ainsi que le document <i>Gestion de nos impacts ESG</i> .
	Description des politiques et des pratiques relatives à la collecte, à l'utilisation et à la conservation de l'information sur les clients	SV-PS-230a.2	Veillez consulter la section « Sécurité de l'information et confidentialité » du présent rapport ainsi que le document <i>Gestion de nos impacts ESG</i> .
	(1) Nombre d'atteintes à la sécurité des données, (2) pourcentage d'atteintes concernant l'information commerciale confidentielle de clients ou les renseignements d'identification personnelle et (3) nombre de clients touchés	SV-PS-230a.3	En 2023, nous avons subi deux atteintes à la sécurité des données nécessitant une notification à un organisme de réglementation. Ces incidents ont seulement touché une partie d'une entité acquise dont l'infrastructure des TI est séparée et distincte des systèmes et réseaux de WSP. Dans les deux cas, le volume de données personnelles et de renseignements confidentiels compromis était limité et, par conséquent, le risque de préjudice, faible. Puisque les données personnelles visées portaient surtout sur les employés de l'entreprise, toutes les parties touchées ont été avisées. Bien que malheureux, ces deux incidents nous ont permis d'acquérir de précieuses informations et de perfectionner nos stratégies de diligence raisonnable et d'intégration en matière d'acquisition.

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS																				
Diversité et mobilisation au travail	Pourcentage de représentation des sexes pour (1) la direction et (2) les autres employés	SV-PS-330a.1	(1) En date du 25 mars 2024, 26 % des membres de l'équipe de direction mondiale de WSP étaient des femmes. (2) Se reporter à la section « Diversité, équité et inclusion » dans « À propos de nos employés » pour une ventilation de la représentation des sexes par région et catégorie d'emploi en date du 31 décembre 2023.																				
	Pourcentage de représentation des groupes issus de minorités raciales ou ethniques aux États-Unis pour (1) la direction et (2) les autres employés <sup>12</sup>	SV-PS-330a.1	Dans nos activités aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, ce qui représente 55 % de nos effectifs mondiaux, 22 % des employés de ces pays s'identifient comme faisant partie d'une minorité. En date du 31 décembre 2023, 20 % des membres de l'équipe de haute direction de WSP aux États-Unis – définie comme étant constituée d'employés situés à deux échelons au maximum sous le président et chef de la direction régionale – et 26 % de tous les autres employés de WSP aux États-Unis s'identifiaient comme faisant partie d'une minorité ethnique. La représentation des groupes ethniques est présentée ci-dessous pour l'ensemble des employés aux États-Unis en date du 31 décembre 2023.																				
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>GROUPES ETHNIQUES</th> <th>% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autochtones des États-Unis ou de l'Alaska</td> <td>0,4 %</td> </tr> <tr> <td>Asiatiques (non Latino-Américains)</td> <td>11,3 %</td> </tr> <tr> <td>Noirs ou Afro-Américains (non Latino-Américains)</td> <td>5,6 %</td> </tr> <tr> <td>Latino-Américains</td> <td>6,1 %</td> </tr> <tr> <td>Autochtones hawaïens ou d'une autre île du Pacifique</td> <td>0,3 %</td> </tr> <tr> <td>Deux origines ethniques ou plus (non Latino-Américains)</td> <td>2,4 %</td> </tr> <tr> <td>Blancs (non Latino-Américains)</td> <td>67,8 %</td> </tr> <tr> <td>Employés ayant choisi de ne pas divulguer cette information</td> <td>6,2 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>100 %</td> </tr> </tbody> </table>	GROUPES ETHNIQUES	% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS	Autochtones des États-Unis ou de l'Alaska	0,4 %	Asiatiques (non Latino-Américains)	11,3 %	Noirs ou Afro-Américains (non Latino-Américains)	5,6 %	Latino-Américains	6,1 %	Autochtones hawaïens ou d'une autre île du Pacifique	0,3 %	Deux origines ethniques ou plus (non Latino-Américains)	2,4 %	Blancs (non Latino-Américains)	67,8 %	Employés ayant choisi de ne pas divulguer cette information	6,2 %	Total	100 %
GROUPES ETHNIQUES	% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS																						
Autochtones des États-Unis ou de l'Alaska	0,4 %																						
Asiatiques (non Latino-Américains)	11,3 %																						
Noirs ou Afro-Américains (non Latino-Américains)	5,6 %																						
Latino-Américains	6,1 %																						
Autochtones hawaïens ou d'une autre île du Pacifique	0,3 %																						
Deux origines ethniques ou plus (non Latino-Américains)	2,4 %																						
Blancs (non Latino-Américains)	67,8 %																						
Employés ayant choisi de ne pas divulguer cette information	6,2 %																						
Total	100 %																						
			Autres catégories comprises dans le rapport pour WSP aux États-Unis en date du 31 décembre 2023																				
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>CATÉGORIE</th> <th>% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Employés vivant avec une incapacité</td> <td>1,5 %</td> </tr> <tr> <td>Anciens combattants</td> <td>4,9 %</td> </tr> </tbody> </table>	CATÉGORIE	% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS	Employés vivant avec une incapacité	1,5 %	Anciens combattants	4,9 %														
CATÉGORIE	% DES EFFECTIFS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS																						
Employés vivant avec une incapacité	1,5 %																						
Anciens combattants	4,9 %																						
	Taux de roulement (1) volontaire et (2) involontaire des employés <sup>13</sup>	SV-PS-330a.2	(1) Notre taux de roulement volontaire à l'échelle mondiale pour 2023 était de 15 %. (2) Notre taux de roulement total à l'échelle mondiale (volontaire et non volontaire) pour 2023 était de 20 %.																				
	Pourcentage de mobilisation des employés	SV-PS-330a.3	En 2023, environ 93 % de nos employés ont été invités à répondre à un sondage sur la mobilisation; le taux de participation à ce sondage s'élevait à 80 %. Nous avons obtenu un score de 7,7/10 relativement à notre indice mondial de mobilisation.																				

12 Ne comprend pas les acquisitions de 2023.

13 Les employés qui intègrent ou quittent une entreprise acquise après la date d'acquisition sont inclus dans le total global des nouveaux employés et des employés qui quittent l'entreprise, mais sont exclus du calcul des pourcentages de nouveaux employés et de roulement du personnel. Les données relatives au roulement du personnel ne sont pas disponibles par sexe et par âge.

ENJEU	MESURES COMPTABLES	CODE	RÉSULTATS
Intégrité en affaires	Description de l'approche permettant d'assurer l'intégrité en affaires	SV-PS-510a.1	Voir la section « Éthique et intégrité ».
	Montant total des pertes financières résultant de poursuites associées à l'intégrité en affaires	SV-PS-510a.2	0 \$ Pertes financières divulguées se rapportant à des pertes résultant d'amendes, de pénalités ou de dommages-intérêts à payer en raison d'une poursuite formelle engagée devant un tribunal ou un organe administratif à l'encontre de WSP et en rapport avec des allégations de corruption et de pratiques anticoncurrentielles.

MESURE D'ACTIVITÉ	CODE	RÉSULTATS
Nombre d'employés (1) travaillant à temps plein et à temps partiel, (2) temporaires et (3) contractuels	SV-PS-000.A	Voir l' <a href="#">Annexe A</a> .
Nombre d'heures travaillées, pourcentage facturable	SV-PS-000.B	En 2023, nos employés dont les services sont facturables ont travaillé 88 158 724 heures au total. Cela comprend les acquisitions effectuées en 2023. Ces résultats ne comprennent pas nos employés des services corporatifs et de soutien.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En plus de communiquer des données historiques, WSP peut formuler ou présenter, dans le présent rapport, des énoncés ou de l'information qui ne sont pas fondés sur des faits passés et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs ont trait à des événements futurs ou à un rendement futur et peuvent inclure notamment des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des indications ou d'autres énoncés qui ne sont pas des déclarations de fait. Cela comprend en particulier nos objectifs en matière de facteurs ESG, dont, sans s'y limiter, nos objectifs à propos de la mesure et de la divulgation de notre rendement en matière de facteurs ESG (dont le respect des objectifs et des cibles décrits dans notre Plan d'action stratégique mondial 2022-2024 et notre Déclaration sur la biodiversité), l'augmentation des audits externes de nos indicateurs ESG dans le cadre de futurs rapports ESG mondiaux (conformément aux exigences réglementaires et aux attentes des parties prenantes), le fait que plus de 50 % de nos produits des activités ordinaires bruts annualisés totaux proviennent de revenus associés aux ODD, la réduction de nos émissions de GES conformément aux cibles de réduction de portées 1, 2 et 3 établies, notre approvisionnement à 100 % en électricité renouvelable, la réduction de notre empreinte et de nos coûts immobiliers, le fait qu'au moins 75 % de nos postes de direction mondiaux (et ceux qui relèvent d'eux directement) sont pourvus par des candidats à l'interne, l'augmentation de la rétention et des promotions, l'atteinte du quartile supérieur quant au sentiment de confiance et d'appartenance des employés au travail, l'augmentation du pourcentage de femmes et de membres de groupes sous-représentés parmi nos employés, la diminution du taux total d'incidents enregistrés, l'atteinte d'un taux de réussite de la formation d'intégration sur le Code de conduite de 100 %, l'objectif que plus de 90 % de nos partenaires d'affaires et fournisseurs signent notre Code de conduite pour les partenaires d'affaires, l'augmentation de la satisfaction des clients, la mise à jour de notre évaluation de l'importance relative, la conformité future aux exigences juridiques locales et internationales en matière fiscale et aux normes de gouvernance fiscale, le maintien de bonnes relations avec les autorités fiscales, l'amélioration de la divulgation de nos revenus associés aux ODD dans le cadre de notre transition vers un progiciel mondial de gestion intégré, les avantages potentiels en matière de développement durable découlant des projets menés par WSP pour ses clients, la capacité de WSP de s'adapter rapidement aux cadres réglementaires en constante évolution, l'atteinte des objectifs associés à notre plan stratégique mondial triennal, la promotion d'une culture qui favorise le bien-être émotionnel, psychologique et social de nos employés, la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein de nos équipes et des projets que nous réalisons pour nos clients, la priorité que nous accordons au bien-être de nos employés, de nos parties prenantes et des communautés ainsi qu'à la santé de notre planète, l'intégration des préoccupations en matière de facteurs ESG dans nos services et conseils aux clients, dans nos activités et dans nos communautés, l'évaluation, la gestion et la divulgation de nos risques et opportunités liés aux changements climatiques (conformément au cadre du GIFCC), la concrétisation d'un monde résilient et sobre en carbone, le maintien de normes éthiques rigoureuses dans toutes nos pratiques d'affaires, la promotion d'un milieu de travail inclusif et sécuritaire, l'amélioration continue de notre processus d'enquête, le maintien d'un programme d'éthique et de conformité rigoureux et l'accroissement de la sensibilisation des employés à ce programme, l'offre de formations et d'opportunités d'apprentissage sur l'éthique et la conformité, le respect de nos engagements en matière de droits de la personne, le maintien d'un taux élevé de sensibilisation des employés à l'existence de la Ligne de signalement en matière de conduite professionnelle, l'accroissement de la sensibilisation à l'éthique et à la conformité, le maintien de normes élevées en matière de sécurité de l'information et de confidentialité, l'offre à nos clients, à nos employés et à nos partenaires d'affaires de services de grande qualité, la gestion des risques liés à la technologie, l'adaptation de nos services de TI de bout en bout, l'obtention de données sur les émissions de GES de nos fournisseurs et le fait de les encourager à atteindre les mêmes objectifs ESG que nous, le développement d'une culture axée sur l'autonomisation et l'adaptabilité, la normalisation de la gestion des talents et des programmes de formation, l'offre d'avantages concurrentiels aux employés, la promotion de l'évolution de carrière et de la mobilité interne, les objectifs, initiatives et processus en matière de bien-être ainsi que leurs résultats, la création d'un milieu de travail agile, l'établissement de relations respectueuses et mutuellement avantageuses avec les communautés autochtones, le développement de notre capacité à recruter, à former et à fidéliser des employés autochtones, le suivi de la diversité de notre effectif et l'embauche de talents provenant de programmes de perfectionnement de la main-d'œuvre et des compétences, le maintien de normes élevées en matière de santé, de sécurité et de conformité, l'évaluation continue des opportunités d'accroître notre portée en matière de santé et de sécurité, l'assurance de la cohérence à l'échelle mondiale du programme SSEQ et notre travail pour obtenir des certifications ISO mondiales, la mise en œuvre du Manuel sur le système mondial de management de la SSEQ, le déploiement d'un nouveau système de management des données SSEQ, la gestion des déplacements dans les pays à risque élevé, l'atteinte de l'objectif zéro émission nette dans notre chaîne de valeur d'ici 2040, la réduction de moitié de l'empreinte carbone de nos conceptions et de nos services-conseils dans six pays, la mesure et l'amélioration de notre performance environnementale et de nos pratiques environnementales dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, la collecte de données sur la performance environnementale et l'établissement de cibles, la mise en œuvre de mesures de réacheminement des déchets et d'utilisation efficace des ressources, l'intégration et l'application de la hiérarchie d'atténuation dans nos conseils et nos conceptions, l'évaluation de nos répercussions sur la biodiversité, ce qui comprend établir des cibles pour les réduire, prendre des mesures et faire état des progrès réalisés grâce à des cadres de travail reconnus, l'amélioration de l'exhaustivité des données concernant l'achat de produits et services ainsi que les biens d'investissement, la transition vers une méthode hybride pour l'estimation des émissions de notre chaîne d'approvisionnement, le déploiement d'une feuille de route en environnement, la mise en œuvre de notre Plan de transition lié aux changements climatiques, et le fait de mener la société vers un avenir plus prospère, résilient et durable. Un énoncé est de nature prospective lorsqu'il est rédigé à partir de ce que nous savons et attendons aujourd'hui pour formuler un énoncé à propos de l'avenir. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « avoir l'intention de », « viser », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent, au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative.

Les énoncés prospectifs, par leur nature, sont sujets à des incertitudes et à des risques inhérents. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses, générales ou précises, qui permettent de penser que les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs, et que nos perspectives, objectifs, plans d'affaires et priorités stratégiques pourraient ne pas se réaliser. Ces énoncés ne garantissent nullement des événements ou des rendements futurs; les lecteurs ne doivent pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport ont pour but d'aider les lecteurs à comprendre, d'une part, certains éléments clés de nos objectifs ESG et à mieux saisir, d'autre part, notre cadre opérationnel projeté. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces renseignements peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Au moment de la rédaction des énoncés prospectifs du présent rapport, nous nous sommes basés sur certaines hypothèses à propos des activités et d'autres éléments. Plus précisément, nos objectifs ESG se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, notamment les suivantes :

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

### HYPOTHÈSES PRINCIPALES

Évaluation et divulgation du rendement en matière de facteurs ESG

- Ressources internes et externes en nombre suffisant.
- Capacité à instaurer et à maintenir des processus et des systèmes efficaces de gestion des facteurs ESG.
- Maintien de la mobilisation et de la collaboration des parties prenantes à l'appui de nos objectifs.

Gestion et performance environnementale, y compris la résilience aux changements climatiques, les cibles de réduction des GES, la biodiversité et l'immobilier

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion efficace et continue des risques pour l'environnement.</li> <li>— Capacité de recueillir des données à propos des déversements sur les chantiers.</li> <li>— Capacité à concevoir et à déployer diverses initiatives au sein de l'entreprise et des secteurs d'activité, comme de nouvelles procédures, politiques et cibles visant à décarboner nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, à réduire notre consommation d'énergie et à favoriser l'émergence d'une nouvelle culture fondée sur des décisions et des comportements sobres en carbone.</li> <li>— Capacité à consolider l'espace de bureau.</li> <li>— Capacité à diminuer le nombre de voyages d'affaires.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Possibilité de se procurer suffisamment de crédits de carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, au besoin.</li> <li>— Mobilisation et collaboration suffisantes de nos fournisseurs et de nos partenaires d'affaires quant à l'établissement de leurs propres objectifs basés sur des données scientifiques et à la réduction de leurs propres émissions de GES.</li> <li>— Capacité à remplacer notre parc de véhicules par l'ajout de véhicules à faibles émissions et/ou zéro émission.</li> <li>— Accès aux différentes technologies et capacité à les mettre en œuvre en vue d'atteindre nos objectifs basés sur des données scientifiques en matière de réduction des émissions de GES; aussi, la mise au point et la performance éventuelles de telles technologies.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Aucune nouvelle technologie ou acquisition d'entreprise, aucune coentreprise, ni aucun investissement susceptible de faire augmenter sensiblement nos niveaux prévus d'émissions de GES.</li> <li>— Aucune incidence négative sur le calcul de nos émissions de GES due à des ajustements ou à des modifications aux normes internationales.</li> <li>— Aucune modification de nos objectifs basés sur des données scientifiques, d'après la méthodologie de la Science Based Targets initiative (SBTi), susceptible de faire augmenter les coûts nécessaires pour atteindre ces objectifs revus.</li> <li>— Capacité à évaluer nos répercussions sur la biodiversité et à établir des cibles.</li> <li>— Capacité à implanter des solutions fondées sur la nature dans nos projets.</li> </ul> |
|--|--|--|



Objectifs relatifs à la culture, à l'inclusion et à la diversité (I et D)	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Capacité à embaucher et à retenir des gens qualifiés.</li> <li>— Capacité à pourvoir les postes vacants grâce à des talents qualifiés et diversifiés, y compris des postes de direction, des postes d'administrateur ou des postes qui requièrent des connaissances ou des compétences particulières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Diversité suffisante au sein du marché du travail.</li> <li>— Mise en œuvre d'initiatives d'entreprise et d'affaires et de formations visant l'accroissement de la sensibilisation, de la formation et de la mobilisation pour atteindre nos cibles en matière d'I et D.</li> <li>— Capacité à mesurer le sentiment de confiance et d'appartenance de nos employés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Pouvoir de nos politiques, de nos procédures et de nos initiatives à influencer positivement le sentiment de confiance et d'appartenance des employés.</li> <li>— Capacité et volonté de la part des candidats, des employés et des membres du conseil d'administration de s'identifier à différents groupes, afin d'assurer une représentation diversifiée parmi les candidats qualifiés.</li> </ul>
Objectifs relatifs à la santé et à la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion efficace et continue des risques liés à la santé et à la sécurité.</li> <li>— Aucun changement majeur dans notre profil de santé et sécurité.</li> </ul>		
Objectifs relatifs à l'éthique et à l'intégrité, à la sécurité de l'information et à la confidentialité	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion efficace et continue de l'éthique et de l'intégrité.</li> <li>— Gestion efficace et continue de la sécurité de l'information et de la confidentialité.</li> </ul>		
Objectifs relatifs à l'engagement envers les communautés et aux relations avec les peuples autochtones	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Capacité à s'engager de façon efficace auprès des communautés autochtones.</li> <li>— Capacité à soutenir les communautés où nous vivons et travaillons.</li> </ul>		
Gouvernance en matière de facteurs ESG et conformité aux lois, y compris les audits	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Temps suffisant et ressources adéquates pour nous préparer aux nouvelles exigences réglementaires relatives aux facteurs ESG dans les marchés où nous menons nos activités.</li> <li>— Intégration de notre évaluation de l'importance relative dans notre programme de gestion des risques d'entreprise et amélioration de notre programme ESG grâce à cette évaluation.</li> <li>— Changement minime et lent des exigences légales et réglementaires applicables de sorte que nos processus demeurent efficaces et capables de répondre aux modifications et de s'y adapter.</li> </ul>		
Croissance et développement des affaires, y compris les revenus associés aux ODD	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Conviction que l'entreprise est bien placée pour saisir de grandes opportunités et soutenir la transition vers une économie sobre en carbone.</li> <li>— Conviction que nos engagements en matière d'ESG créeront de la valeur à long terme pour nos parties prenantes.</li> <li>— Conviction que l'entreprise est en mesure d'estimer raisonnablement ses revenus associés aux ODD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Capacité à recueillir les commentaires des clients sur le rendement de WSP et leur satisfaction à l'égard du travail de WSP en tant que fournisseur.</li> <li>— Réalisation de notre stratégie d'acquisition dans des secteurs ou des régions où la part des revenus associés aux ODD est plus élevée, comme Sciences de la Terre et environnement.</li> <li>— Aucune incidence négative sur le calcul de nos revenus associés aux ODD due à des ajustements ou à des modifications aux normes internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Capacité à associer les projets à notre taxonomie de revenus associés aux ODD.</li> <li>— Capacité à déployer un progiciel mondial de gestion intégré (PGI) capable de faire le suivi de nos revenus associés aux ODD.</li> <li>— Conviction que l'entreprise est en mesure, grâce à ses projets, d'offrir à ses clients certains avantages en matière de développement durable.</li> </ul>
Gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Conformité des fournisseurs aux exigences convenues, notamment le Code de conduite pour les partenaires d'affaires.</li> </ul>		

Ces hypothèses tiennent aussi compte de celles décrites à la section « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion annuel 2023 de WSP daté du 29 février 2024 et de celles du document Gestion de nos impacts ESG publié en avril 2024. Ces sections sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde. Le rapport de gestion annuel 2023 de WSP a été déposé par WSP auprès des autorités de réglementation provinciales en valeurs mobilières du Canada (et est accessible au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)). Le document Gestion de nos impacts ESG est accessible sur le site Web de WSP. Sous réserve de divers facteurs difficilement prévisibles, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables en date du 22 mai 2024. Si nos hypothèses se révèlent inexactes, les événements ou les résultats réels peuvent différer considérablement de nos attentes.

D'importants facteurs de risque peuvent faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs mentionnés précédemment et dans d'autres énoncés prospectifs faisant partie du présent rapport. Ces facteurs de risque comprennent, entre autres : l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'affaires et d'entreprise suffisantes; l'apparition de défis associés à la mise en œuvre continue de notre progiciel mondial de gestion intégré; la difficulté à mesurer, à évaluer et à divulguer adéquatement le rendement ESG de l'entreprise; notre incapacité à recueillir des données ESG auprès des entreprises acquises, notamment pour les années antérieures; notre incapacité à recueillir des données sur la consommation d'électricité et d'eau, les déchets et les émissions de GES auprès de fournisseurs de données externes, comme les propriétaires, les gestionnaires de parcs de véhicules et les fournisseurs de services de voyages d'affaires; notre capacité à estimer les émissions générées par les déplacements des employés et celles liées au travail à domicile; le refus des fournisseurs de divulguer leurs données sur les émissions de GES, y compris pour les années antérieures, et de réduire leurs émissions; la non-disponibilité des véhicules électriques et/ou notre incapacité à installer des bornes de recharge aux bureaux loués; la non-disponibilité de bâtiments à haute efficacité énergétique; l'augmentation des coûts immobiliers; l'acquisition d'entreprises exposées à un risque en santé et sécurité plus élevé en comparaison à WSP; notre incapacité à recueillir auprès de nos clients des commentaires sur notre rendement; notre incapacité à embaucher et à retenir des gens qualifiés pour saisir des opportunités liées à la transition vers une économie sobre en carbone; notre incapacité à estimer avec précision les avantages de nos projets en matière de développement durable; toute réaction ou perception négative de la part des parties prenantes envers nos initiatives ou notre rendement ESG; notre incapacité à relever les opportunités associées aux changements climatiques, mais aussi à évaluer et à gérer les risques connexes; toute modification apportée à la réglementation susceptible d'avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, et l'adoption de règlements relatifs aux exigences ESG; l'impossibilité, dans nos systèmes de données internes, de faire le suivi de l'information requise en vertu des nouveaux règlements relatifs aux facteurs ESG; l'impossibilité de faire appel aux services d'un auditeur externe qualifié en ce qui a trait aux émissions de GES; l'impossibilité de mener des audits auprès des fournisseurs; ainsi que les autres risques dont il est fait mention dans les rapports que WSP dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents qu'elle publie, et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs de risque et d'autres encore, qui peuvent faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux attendus et indiqués de manière explicite ou implicite dans nos énoncés prospectifs, sont décrits dans le présent rapport ainsi qu'à la section 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2023 de WSP. Cette section et les autres sections du rapport de gestion annuel 2023 de WSP mentionnées aux présentes sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde.

L'ensemble des énoncés prospectifs de WSP sont expressément visés par la présente mise en garde. Sauf indication contraire de notre part, les énoncés prospectifs du présent rapport décrivent nos attentes en date du 22 mai 2024. Par conséquent, ils sont susceptibles de changer après cette date. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, nous n'assumons aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, quels qu'ils soient, faisant partie du présent rapport, que ce soit en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements à venir, ou pour tout autre motif.